



PRIMAGAZ



Communiqué de presse
Paris, le 2 octobre 2018

Grâce au mécénat de Primagaz, la Fondation du patrimoine apporte son soutien au chantier d'éco-rénovation de la Maison du Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale

Primagaz, fournisseur d'énergie gaz des territoires, a noué un partenariat avec la Fondation du Patrimoine afin de soutenir des projets emblématiques pour la préservation de la culture et l'environnement local. Parmi eux, l'éco-rénovation de la Maison du Parc naturel des Caps et Marais d'Opale (Le Wast, Pas-de-Calais) permettra de réhabiliter le Manoir du Hautbois, joyau de l'architecture boulonnaise. En agissant en faveur du plus vaste parc naturel des Hauts-de-France, dans lequel vivent 200 000 personnes, Primagaz réaffirme sa mission historique en faveur de la vitalité des territoires et de ses habitants.

Le Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale est le plus grand des Hauts-de-France. Parc emblématique, il recèle 80% de la biodiversité régionale et inclut un marais audomarois désigné Réserve de biosphère par l'Unesco.

Fort de sa conviction que faire vivre les territoires, c'est aussi préserver leur patrimoine pour les générations futures, Primagaz soutient activement ce chantier local d'éco-rénovation dans une zone d'exception. Objectif : faire de la Maison du Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale, dans le Pas-de-Calais, un pôle de référence en matière de développement durable ouvert et accessible à tous.

Fruit de plusieurs années de réflexion, ce chantier de rénovation et d'extension veut servir d'exemple dans le domaine des chantiers écologiques. C'est en ce sens qu'il s'est donné une liste d'exigences précises à respecter et remportera le label BBC éco-rénovation :

- **Conserver le patrimoine** : la rénovation préservera, avant tout, le caractère architectural unique des bâtiments et notamment du manoir du XVIIIème typique du Boulonnais niché au cœur du parc naturel régional. La façade de la maison sera rénovée sans que son aspect visuel n'en soit altéré.
- **Respecter l'environnement** : les entreprises œuvrant sur le projet ont confirmé cet engagement en signant la *Charte de chantier à faibles nuisances*, garantissant un chantier respectueux de l'environnement et des personnes.
- **Améliorer le bilan carbone** : en privilégiant la déconstruction à la démolition, le chantier s'engage à réutiliser les matériaux ou, le cas échéant, à privilégier les circuits de recyclage. De même, la base technique de ce chantier est conçue pour fonctionner de façon autonome en énergie grâce à des panneaux photovoltaïques et une éolienne.
- **S'inscrire dans son territoire** : valorisant les savoir-faire et les matériaux locaux, le chantier d'éco-rénovation utilisera du bois d'essences régionales et du matériel typique de la région.

Contacts presse Primagaz – Cabinet Evidence
Grégoire Bourgeois: gregoire.bourgeois@evidenceparis.fr
Anna Casal: anna.casal@evidenceparis.fr / 06 50 61 55 71

Contact presse – Fondation du patrimoine
Franck Legrand : 06 02 06 65 49
fondation-patrimoine62@parc-opale.fr



PRIMAGAZ



« En soutenant cette action de la Fondation du Patrimoine, Primagaz s'engage aujourd'hui très concrètement pour valoriser les joyaux méconnus du patrimoine français dans ses Territoires. La nouvelle maison et son extension, qui seront inaugurées dans un an, symbolisent à la fois la mémoire et l'avenir du territoire du boulonnais et de la Côte d'Opale. C'est une preuve concrète de notre engagement pour les générations futures », souligne Steven Sels, Directeur général de Primagaz.

« Nous sommes très heureux de soutenir, grâce au mécénat de Primagaz, le chantier d'écocorénoation de la maison du Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale, dont nous sommes les partenaires depuis 10 ans. Ce projet démontre que la restauration du patrimoine se conjugue avec les enjeux contemporains, avec un chantier pensé pour réduire l'empreinte carbone des travaux, qui utilise des matériaux biosourcés issus de filières locales et recourt à des énergies renouvelables. La préservation de l'environnement fait partie de nos missions à part entière, aussi ce chantier constitue-t-il une opération pilote particulièrement innovante à laquelle nous nous réjouissons de contribuer » précise Célia Verot, directrice générale de la Fondation du patrimoine.

A propos de Primagaz

Fondé en 1938, Primagaz est un acteur historique français de la distribution de propane et de butane. Pionnier de la transition énergétique, il a été le 1er groupe à obtenir l'autorisation de distribuer du gaz en réseau dans les 27 000 communes non desservies par le gaz naturel, participant à un équilibrage du mix énergétique. En 2017, il est le 1er opérateur de marché à proposer du GNV sur le réseau autoroutier. En 2018, il a introduit le biopropane auprès de ses clients et initié une nouvelle trajectoire d'entreprise, baptisée Primagaz Next, visant à contribuer au bien vivre des nouvelles générations. Depuis 1999, Primagaz est la filiale française du groupe familial néerlandais SHV Energy, 1er distributeur mondial de GPL avec 30 millions de clients et 14 000 collaborateurs présents en Europe, en Asie et en Amérique Latine.

<http://www.primagaz.fr> - [@Primagaz_France](#)

A propos de la Fondation du Patrimoine

Créée par la loi du 2 juillet 1996 et reconnue d'utilité publique par le décret du 18 avril 1997, la Fondation du Patrimoine, organisme privé indépendant agissant sans but lucratif, a pour raison d'être la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine national, bâti, mobilier et naturel.

Aux côtés de l'État et des principaux acteurs du secteur, elle aide les porteurs de projet publics et associatifs à financer leurs projets, permet aux propriétaires privés de défiscaliser tout ou partie de leurs travaux, et mobilise le mécénat d'entreprise. Depuis sa création, la Fondation du Patrimoine a soutenu plus de 30 000 projets, ce qui correspond à un montant total de travaux engagés de plus de 2 milliards d'euros.

<https://www.fondation-patrimoine.org> - [@fond_patrimoine](#)

Contacts presse Primagaz – Cabinet Evidence

Grégoire Bourgeois: gregoire.bourgeois@evidenceparis.fr

Anna Casal: anna.casal@evidenceparis.fr / 06 50 61 55 71

Contact presse – Fondation du patrimoine

Franck Legrand : 06 02 06 65 49

fondation-patrimoine62@parc-opale.fr